

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE AUPRES DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHARGE DE LA PLANIFICATION, DU DEVELOPPEMENT
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

**DIRECTION GENERALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA COMPTABILITE NATIONALE**

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

**METHODOLOGIE DE L'ENQUETE SUR
L'EXPLOITATION SEXUELLE
COMMERCIALE DES ENFANTS**

I. Contexte et justification

Conformément à l'article 151 de la loi N°2006-010 du 13 décembre 2006 du Code du travail au Togo, les pires formes de travail des enfants autres que les travaux dangereux comprennent :

1. Toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues ;
2. L'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production de matériel pornographique ou de spectacles pornographiques ;
3. L'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites ;
4. Les travaux qui par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la mortalité de l'enfant.

Parmi ces formes de travail des enfants, l'exploitation sexuelle commerciale constitue et demeure une préoccupation importante au Togo.

II. Objectifs

Il s'agit de collecter des informations sur les caractéristiques, la nature, l'ampleur et les raisons favorisant le travail sexuel et évaluer les conditions de travail et leurs conséquences sur la santé, l'éducation et le développement normal de ces enfants impliqués dans cette activité.

Les objectifs de cette enquête sont :

- De mesurer l'ampleur et les caractéristiques des enfants victimes d'exploitation sexuelle commerciale au Togo ;
- De déterminer les causes et leurs conséquences ;
- De pouvoir cibler tous les enfants impliqués dans l'exploitation sexuelle commerciale, d'en constituer si possible une liste, se voulant exhaustive.

III. Méthodologie

1. Champ couvert par l'enquête

L'enquête couvre le territoire national et concerne les enfants âgés de 8 à 17 ans révolus de sexe féminin travaillant dans le commerce du sexe.

Selon la méthodologie retenue, tous les enfants de sexe féminin de 8 à 17 ans seront soumis à une interview sur les activités relatives à l'exploitation sexuelle.

2. Echantillonnage

Selon la réglementation en vigueur au Togo, la pratique de la prostitution est une activité prohibée. De ce fait, il n'existe pas de liste formelle des travailleuses de sexe, qui puissent servir de base de sondage à cette enquête. De plus, même si de telles informations existaient, le commerce du sexe ne se limiterait pas en exclusivité à cette liste car ce travail revêt des réalités diverses et se pratique dans des lieux assez variés et discrets avec pour objectif d'échapper à certains regards et au contrôle de l'Etat.

Par ailleurs, des données et des études sur le phénomène sont très rares et ne permettent pas d'avoir une situation claire de cette activité au Togo. Une étude effectuée au cours de l'année 2009 par l'Onusida a permis de dénombrier environ 8000 prostituées dont environ 4% sont âgées de 12 à 17 ans révolus. Cette étude a également identifié une centaine de sites sur lesquels les activités sexuelles commerciales se déroulent.

Ainsi, avec ces informations, la population des enfants ayant entre 08 et 17 ans et impliquée dans ce genre d'activité ne peut être estimée à plus de 1500 individus.

La mise en place d'une telle liste n'étant pas aisée, car nécessitant la connaissance des lieux de pratique du commerce sexuel et le consentement des pratiquants à se faire enregistrer, nous optons pour des approches beaucoup plus pratiques :

- en listant dans un premier temps tous sur les lieux et les périodes pendant lesquels les activités s'y déroulent avec l'appui des ONGs intéressés par cette activité ;
- en enquêtant systématiquement tous les individus présents sur ces lieux et qui sont éligibles au questionnaire (de sexe féminin et âgée de 08 à 17 ans révolus).

Une grande concertation aura lieu avec les acteurs du domaine pour identifier les différents sites et des domaines d'études seront distingués.

La méthode qui sera utilisée dans chaque domaine se décompose comme suite :

- Dans un premier temps, une étude prospective avec l'appui des structures impliquées dans le secteur des activités sexuelles commerciales sera faite pour identifier clairement tous les lieux de prostitution connus qui feront d'office objet de l'enquête.
- Par la suite, les équipes d'agents de collecte, constituées essentiellement d'animateurs d'ONGs impliquées dans ce secteur, se rendront sur ces lieux aux heures de fréquentation pour rencontrer toutes les personnes impliquées dans l'activité en s'informant sur leur âge afin de s'assurer qu'elles font partie du champ de l'enquête.
- Le questionnaire sera systématiquement appliqué à toute personne impliquée dans l'activité économique sexuelle remplissant le critère d'âge et présente sur les lieux.
- Une question relative à la connaissance d'autres lieux éventuels connus par ces dernières et où la même activité est présente leur sera posée afin d'améliorer la couverture de l'enquête. Ainsi, ces lieux seront aussi visités par la suite.
- Afin d'avoir un bon taux de réponse, une question sur les personnes connues par l'enquêtée mais non présente sur les lieux au moment de l'enquête lui sera posée pour pouvoir toucher les cibles absentes sur le lieu au moment du passage. Une aide à la mobilisation des connaissances des enquêtées impliquées dans l'activité peut leur être demandée dans ce sens contre une récompense.
- Une récompense (à déterminer) sera proposée à chacune des personnes qui répondront aux questionnaires pour le temps d'occupation.

CALENDRIER DE REALISATION DE L'ENQUETE

ACTIVITES	Début	Fin	Durée(en jours)	Etat d'avancement
Travaux préparatoires	04-janv-12	23-janv-12	16	
Elaboration des documents techniques				
Elaboration de la méthodologie et du budget				
Adaptation du questionnaire	04-janv-12	05-janv-12	2	
Elaboration du manuel d'instruction	06-janv-12	12-janv-12	7	
Conception du masque de saisie	14-janv-12	14-janv-12	1	
Mission d'information (Elaboration de la liste des sites)	16-janv-12	20-janv-12	5	
Validation des documents techniques	23-janv-12	23-janv-12	1	
Enquête pilote	25-janv-12	08-févr-12	13	
Recrutement des agents enquêteurs, contrôleurs	25-janv-12	25-janv-12	1	
Formation des agents enquêteurs, contrôleurs	26-janv-12	27-janv-12	2	
Collecte des données	28-janv-12	29-janv-12	2	
Recrutement des agents de saisie	30-janv-12	30-janv-12	1	
Formation des agents de saisie	01-févr-12	02-févr-12	2	
Saisie des données de l'enquête pilote	03-févr-12	04-févr-12	2	
Traitement des données de l'enquête pilote	06-févr-12	08-févr-12	3	
Enquête principale	09-févr-12	07-mars-12	28	
Mise à jour des outils de collecte	09-févr-12	10-févr-12	2	
Reprographie des documents de collecte	11-févr-12	13-févr-12	3	
Recrutement des agents enquêteurs, contrôleurs	14-févr-12	15-févr-12	2	
Formation des agents enquêteurs, contrôleurs	16-févr-12	18-févr-12	3	
Collecte des données	19-févr-12	06-mars-12	17	
Recrutement des agents de saisie	07-mars-12	07-mars-12	1	
Exploitation informatique des données	08-mars-12	02-avr-12	25	
Formation des agents de saisie	08-mars-12	09-mars-12	2	
Saisie des données de l'enquête	11-mars-12	14-mars-12	4	
Apurement	15-mars-12	19-mars-12	5	
Sortie des tableaux	20-mars-12	02-avr-12	14	
Travaux d'analyse et de publication des résultats	03-avr-12	22-mai-12	39	
Rédaction du rapport d'analyse des résultats	03-avr-12	02-mai-12	30	
Atelier de finalisation du rapport	03-mai-12	09-mai-12	7	
Validation du rapport	15-mai-12	15-mai-12	1	
Dissémination des résultats	22-mai-12	22-mai-12	1	